



MOBILISATION CONTRE LE DÉMÉNAGEMENT IMPOSÉ

ACTE 2 MARDI 18 MARS : AG / DEBAT / MANIFESTATION

*Vous avez bien profité de vos vacances d'hiver ?
Petit retour au réel, au déménagement éclair et à la mobilisation en ces jours de rentrée.*

Le rouleau compresseur du déménagement éclair, imposé par le Président Troussel et la Direction Générale, **écrase tout sur son passage** :

- les futures organisations spatiales au Pulse seront en format « boîtes à sardines »
- les jours de télétravail ne seront plus au choix de l'agent·e mais imposés à l'avenir
- le temps de trajet sera rallongé, contrairement à ce que prétend une pseudo étude mobilité
- une pression énorme est mise sur les encadrant·es et cherche à leur faire porter le poids des choix de Troussel
- la communication se transforme en propagande, quitte à tronquer les propos de certain·es agent·es
- des agent·es proches de l'âge de la retraite sont questionnés de façon insistante sur leur date de départ
- les agent·es sont traité·es comme des pions interchangeables, ainsi les agent·es d'accueil sont positionnés n'importe où

Et cela aura de graves conséquences :

- départs massifs, notamment de celles et ceux ayant le plus d'expérience
- casse des collectifs de travail avec la fin des jours où tout le monde est présent, conséquence de l'étalement des jours de télétravail
- souffrance au travail, perte de sens et mise à distance du travail, conséquence des conditions de travail dégradées avec le flex office et l'open space

Mais Troussel n'écoute personne, ni les agent·es, qui ont dit non à 73,5 %...

L'intersyndicale a organisé le vote sur le déménagement des services départementaux lors des galettes de Troussel.

Au total, 1062 agent·es ont participé au vote. Les résultats sont les suivants :

Pour 168 et 15,8 %

Contre 781 et 73,5 %

Blanc 113 et 10,6 %

Le message est clair et sans ambiguïté.

... ni les élu·es...

Lors de la séance du Conseil départemental du jeudi 13 février, le déménagement n'était pas à l'ordre du jour... Questionné par deux élu·es (Philippe Dallier (groupe LR) et Emilie Lecrocq (groupe Communiste, insoumis et citoyens)), Troussel a répondu aux questions écrites. Pas de débat de l'assemblée départementale, pas de vote... atterrant.

Et une signature du bail par Troussel en catimini le 24 février...

Alors pour aider Troussel à nous entendre... nous allons l'obliger à respecter les instances représentatives du personnel et les procédures dans tout projet de cette importance.

=> Jeudi 13 février, l'intersyndicale et l'ensemble des représentant-es du personnel a déposé un **courrier demandant une communication sans délai de tous documents administratifs en relation avec le déménagement**

==> Mise en œuvre de tous moyens juridiques

*Alors, après ces quelques rappels,
êtes-vous prêt-es pour l'acte 2 de la mobilisation ?*

ACTE 2 MARDI 18 MARS : AG / DEBAT / MANIFESTATION

9h : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à la Bourse départementale du travail
1 place de la Libération Bobigny

Une AG pour nous aider à faire le point et à réfléchir aux actions à venir :

- point de la situation
- retour d'expérience suite aux visites du Pulse
- retour d'expériences de collectivités ayant passé au flex office et à l'open space
- éclairage (sociologue, ergonomes, analyste du travail) sur ce qui joue avec ces formes d'organisation du travail
- prochaines étapes de mobilisation

12 h : MANIFESTATION de la Bourse du travail au parvis de la Préfecture

12h30 : RASSEMBLEMENT sur le parvis de la Préfecture

3 heures d'information syndicale ont été déposées de 9h à 12h pour vous permettre de participer à l'AG.

Le combat continue contre le déménagement imposé